



## Sommaire, avril 2026

<b>Vie de l'Église</b>	<b>2</b>
Offrandes à affectations spéciales .....	2
Prochaines rencontres en 2026.....	2
<b>Actualités</b>	<b>2</b>
Pique-nique du vivre ensemble.....	2
Liturgie du culte dominical – projet 2026 EPRAL .....	3
Projet de structure de gestion immobilière .....	4
<b>Partage</b>	<b>4</b>
Décès d'Albert Huber .....	4
<b>Formation</b>	<b>4</b>
Atelier Gospel avec Theresa Thomason .....	4
<b>Vie dans les paroisses et les secteurs</b>	<b>4</b>
Élections des conseillers presbytéraux en 2027.....	4
Vacances de postes .....	5
Proposition de presbytère pour les vacances contre culte.....	6
Offres d'emploi et de bénévolat .....	6
<b>Informations administratives et financières</b>	<b>6</b>
Frais de déplacement - Indemnité kilométrique.....	6
RAPPEL : l'impôt sur les sociétés est dû avant le 30 avril.....	6
Comptes bancaires – mise à jour régulière des informations client.....	7
<b>Annonces</b>	<b>7</b>
Rencontre de la Dynamique Jeunesse .....	7
Appel d'urgence Liban.....	7
Positions luthériennes.....	7

Vous recevez cette lettre d'information car vous êtes engagés dans l'UEPAL.

## Vie de l'Église

### Offrandes à affectations spéciales

#### Offrande Cantate

L'offrande, affectée au « Fonds de soutien des vocations », s'inscrit dans une des priorités définies dans les Caps. Merci à vous qui portez le souci de l'Église et du témoignage de l'Évangile. Cette offrande est à verser à l'ESP.

#### Calendrier 2026

Pour mémoire : le Conseil de l'Union a déterminé les destinataires des offrandes à affectation spéciale 2026

<b>4 janvier</b>	<b>Épiphanie</b>	Enfance et Jeunesse
<b>22 février</b>	<b>Invocavit</b>	Projet École du dimanche : pour les enfants du Nigéria
<b>3 mai</b>	<b>Cantate</b>	Fonds de soutien aux vocations
<b>4 octobre</b>	<b>Moissons</b>	Le Stift
<b>25 octobre</b>	<b>Réformation</b>	Église disséminée : 50 % Martin Luther Bund (via SLM <sup>1</sup> ) et 50 % GAW <sup>2</sup>
<b>24 ou 25 décembre</b>	<b>Noël</b>	Sémis ou CSP <sup>3</sup>

<sup>1</sup>SLM Société Luthérienne de Mission

<sup>2</sup>GAW Gustav Adolf Werk

<sup>3</sup>CSP Centre social protestant

### Prochaines rencontres en 2026

Le rappel des temps forts de la vie de l'Église est une invitation à porter ces rencontres dans votre prière.

28 avril	<b>Conseil plénier</b>
1 <sup>er</sup> juin	<b>Pastorale générale de l'UEPAL</b> , à Hoerdts « Dieu merci, on se retrouve ! »
12-13 juin	<b>Synode de l'EPRAL</b> , à Strasbourg : en lien avec les Caps 2025-2035 « Cap sur l'essentiel »
27-28 juin	<b>Assemblée de l'UEPAL</b> , à Oberbronn : en lien avec les Caps 2025-2035 « Avec la jeunesse »

## Actualités

### Pique-nique du vivre ensemble

#### Lundi de Pentecôte 25 mai 2026 au Climont, de 10h à 17h

Dans le cadre du cycle "Église et démocratie" de l'UEPAL, l'association ABC-Climont accueille toutes les paroisses, et plus largement toutes celles et ceux qui le souhaitent, pour un grand pique-nique à l'occasion de la 3<sup>e</sup> édition de son Festival du silence. Cette année, le Festival propose d'expérimenter le silence comme nécessité démocratique : sans l'écoute de l'autre, pas de vie commune. Le joyeux pique-nique du vivre ensemble sera un moment de rencontre, de tolérance et de respect. Tous les âges sont les bienvenus.

#### Au programme :

- ateliers d'écoute, de rencontre, de partage
- théâtre forum
- laboratoire culturel non-stop
- découverte du fonctionnement de nos démocraties (les institutions européennes)
- balades 'démocratisantes'
- lieu d'écoute au temple du Climont



- mini bal folk : la démocratie en mouvement
- assemblée de clôture

Retrouvez le programme en ligne : <https://abc-climont.eu/pique-nique/>

#### Infos pratiques :

- chaque participant apporte sa contribution au grand buffet, à la manière d'une auberge espagnole
- depuis les gares de Saâles ou Sélestat, le co-voiturage est organisé
- parkings publics au Col d'Urbeis et au Col de Steige (une navette fera le lien avec le Climont)
- n'oubliez pas votre chaise pliante
- pas de frais d'inscriptions : la journée vous est offerte par l'UEPAL
- adresse du jour : ABC-Climont, 7 route des Crêtes 67220 Urbeis-Climont

**Affiche et tract à télécharger :** cliquez sur les visuels



#### Inscriptions en ligne :

Merci de vous inscrire pour le co-voiturage et l'organisation des activités : <https://abc-climont.eu/pique-nique/> (en bas de page).

Aide pour l'inscription : merci de contacter Alexandra Breukink.

#### Recherche de bénévoles :

ABC-Climont recherche des bénévoles, même pour une heure : accueil, navettes, animation atelier, etc.

Renseignements : Alexandra Breukink, pasteure et chargée de mission d'ABC-Climont, [alexandra.breukink@uepal.fr](mailto:alexandra.breukink@uepal.fr), 06 35 35 77 52

#### Liturgie du culte dominical – projet 2026 EPRAL

Liturgies expérimentales disponibles sur le site dédié aux acteurs de l'UEPAL (PDF et Word) :

<https://acteurs.uepal.fr/culte/liturgie/liturgie-du-culte-dominical-et-des-fetes>

Elles sont à éprouver, c'est-à-dire à user, à tester pour en vérifier la qualité par des expériences en situation. Le but est, après un temps d'expérimentation, de reprendre ces liturgies pour les adapter, les modifier, les compléter.

Merci d'envoyer les remarques et propositions à l'adresse : [vice-presidence@uepal.fr](mailto:vice-presidence@uepal.fr)

## Projet de structure de gestion immobilière

**Réunion de présentation du projet, occasion de poser toutes vos questions :  
lundi 18 mai 2026 à partir de 19h30 au siège de l'UEPAL à Strasbourg (salle Koch)**

Lors des deux dernières assemblées générales, l'ESP présentait le projet de création d'une foncière pour décharger les paroisses et CIOM, qui en feront le choix, de la gestion de leur biens (immeubles de rapport, terres agricoles). Il est également possible d'y assister en visioconférence.

Inscription en ligne : <https://bdd.uepal.org/civCRM/event/register/?id=18&reset=1>

Renseignements : service financier de l'UEPAL, 03 88 25 90 ou [service-financier@uepal.fr](mailto:service-financier@uepal.fr)

## Partage

### Décès d'Albert Huber

Albert Huber qui a été député laïque au Consistoire supérieur, de 1980 à 1994, est décédé le 29 mars 2026. Il a également été président de l'Action Chrétienne en Orient pendant de très nombreuses années et a eu divers engagements en Église.

L'UEPAL exprime sa reconnaissance pour son engagement. Nous le confions au Dieu plus fort que la mort, en qui nous plaçons notre espérance.

## Formation

### Atelier Gospel avec Theresa Thomason

Ericson Beaubrun, chef de chœur, vous apprendra à gérer votre souffle, poser la voix, garder le rythme, etc. Theresa Thomason, star gospel new-yorkaise, va diriger les choristes avec enthousiasme.

Choristes, à partir de 12 ans, expérimentés ou non, sont les bienvenus pour cette aventure chorale intergénérationnelle. Partitions et pistes MP3 seront disponibles pour apprendre chez soi.

Prolongement de l'inscription jusqu'au 30 avril.

Inscription, programme, dates de répétitions et des prestations publiques sont en ligne : [cliquez ici](#).

## Vie dans les paroisses et les secteurs

### Élections des conseillers presbytéraux en 2027

#### Calendrier

Les dates proposées pour la tenue des élections de renouvellement triennal des conseils presbytéraux sont les suivantes :

- Dimanche **7 février 2027** (1<sup>er</sup> tour)
- Dimanche **14 février 2027** (2<sup>nd</sup> tour)

Si le contexte local justifie la tenue des élections à d'autres dates, merci d'en informer le Directoire ou le Conseil synodal. Fixer dès à présent la date facilite grandement la préparation.

#### Étapes préparatoires

Afin de bien organiser ces élections, il est recommandé de suivre le calendrier de préparation suivant :

**Avant les congés d'été** : réaliser un état des lieux des mandats en cours, de ceux arrivant à échéance, du nombre de personnes à renouveler ainsi que des conseillers rééligibles ou non. Cette démarche donnera aussi à chacun le temps nécessaire à la réflexion.

**De septembre à décembre** : identifier les besoins en personnes et en compétences, après échanges et discernement partagés ; solliciter les personnes pressenties ; arrêter la liste des candidats et celle des électeurs.

## Vacances de postes

### Ministères en paroisse ou sectoriels

Inspection Alsace Bossue - Moselle

- **Pôle paroissial Phalsbourg-Hangviller-Wintersbourg**
- **Paroisses de Keskastel-Schopperten et Herbitzheim-Oermingen-Sarralbe**
- **Paroisses de Freyming-Merlebach-Hombourg Haut et Creutzwald-Falck**

Inspection de Bouxwiller

- **Consistoire de Bouxwiller : paroisses de Bouxwiller-Niedersoultzbach-Riedheim-Uttwiller**
- **Consistoire de Pfaffenhoffen (Pfaffenhoffen)**

Inspection de Colmar

- **Consistoire de Munster : Dynamique consistoriale, ministère particulier d'animateur-trice communautaire, chargée e de mission enfance-jeunesse**
- **Consistoire de Colmar : Dynamique consistoriale, ministère particulier d'animateur-trice communautaire**
- **Consistoire de Sélestat : paroisses du Grand Ried**

Inspection de Dorlisheim

- **Consistoire d'Ittenheim (Ittenheim)**

Inspection de Wissembourg

- **Consistoire de Niederbronn : paroisses de Mietesheim-Mertzwiller, Gundershoffen-Griesbach**
- **Consistoire de Hatten : Secteur Maillon Rhin-Moder**

Consistoire réformé de Strasbourg

- **Diedendorf-Burbach**

### Ministères spécialisés (pasteurs) ou particuliers (autres ministères)

**AESMS :**

- **CHS Erstein et EHPAD du Consistoire de Gerstheim (Aumônier d'établissement)**

### Postes pastoraux hors Bureau des Cultes

- **EPUDF** : le communiqué des postes vacants au 1<sup>er</sup> juillet 2025 est disponible [ici](#)

### Recevabilité des candidatures

Le Bureau des Cultes considère que, par jurisprudence, les nominations effectuées trop longtemps à l'avance sont irrégulières : il ne doit pas y avoir un délai excessif entre la date de nomination et la date de prise d'effet. De plus, le principe d'annualité budgétaire nous impose de respecter le cadre fixé par le plafond d'emplois de chaque exercice.

Compte tenu de ces éléments, les candidatures ne peuvent être examinées plus de six mois avant la date prévue de prise de poste.

### Candidatures

Les candidatures sont à adresser à la présidente du Conseil de l'Union par l'intermédiaire du président.e de consistoire réformé ou de l'inspecteur-riche ecclésiastique concerné.e par le poste visé (ou du responsable de service pour l'AESMS). La déclaration de candidature est assortie d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation fondée sur le projet de paroisse/secteur/poste, ainsi que sur le cahier des charges ou la lettre de mission (documents disponibles à la Direction des Ressources Humaines sur simple demande).

Lorsque la décision du Conseil restreint est favorable, la candidature est transmise et l'ensemble de ces documents servent de base aux entretiens.

Contact : Direction des ressources humaines, [drh@uepal.fr](mailto:drh@uepal.fr) ou 03 88 25 90 08

## Vacances pastorales dans un secteur ou une paroisse

Lorsqu'un secteur ou une paroisse connaît une vacance pastorale, il/elle contacte le-a président-e du consistoire réformé ou l'inspecteur-riche ecclésiastique, afin d'engager avec lui-elle la réflexion sur l'avenir, dans le cadre d'un projet de secteur ou d'un projet paroissial articulé avec le projet du secteur ou du Consistoire. À l'issue de ce travail, le dossier est transmis par la voie institutionnelle (président-e de consistoire, inspecteur-riche ecclésiastique) au Conseil de l'Union en vue d'une déclaration de vacance (pour l'EPRAL : après validation du Conseil synodal).

## Proposition de presbytère pour les vacances contre culte

Retrouvez les offres sur le site : <https://www.uepal.fr/offres-de-benevolat-et-demploi/>

## Offres d'emploi et de bénévolat

Retrouvez les offres d'emploi et de bénévolat de l'UEPAL et de ses partenaires sur le site :

<https://www.uepal.fr/offres-de-benevolat-et-demploi/>

## Informations administratives et financières

### Frais de déplacement - Indemnité kilométrique

Depuis janvier 2026, toute demande de remboursement de frais de déplacement calculés sur la base d'indemnités kilométriques doit être accompagnée de la carte grise du véhicule utilisé.

Pour rappel, depuis juillet 2023, le montant de l'indemnité kilométrique est fixé à 0,447 €/km (base de 6 CV, au-delà de 20 000 km).

Le service financier est à votre disposition pour tout renseignement : [service-financier@uepal.fr](mailto:service-financier@uepal.fr)

### RAPPEL : l'impôt sur les sociétés est dû avant le 30 avril

**Pour les paroisses soumises à l'impôt sur les sociétés** du fait de revenus imposables (loyers, locations diverses, fermages, revenus financiers autres que livret A ou bleu) :

- remplir vos coordonnées, le cadre concernant le montant cumulé des dons reçus en 2025 ainsi que le nombre de reçus fiscaux édités en haut du formulaire [n° 2070-SD](#) (voir ci-dessous) **ainsi que tous les cadres correspondants à vos revenus de l'année 2025** dans les pages 2 à 4 du formulaire ;
- **reporter les montants des montants taxables** des pages 2 à 4 **et effectuer tous les calculs liés à ces montants** dans le tableau récapitulatif de la page 1 ;
- **envoyer** le formulaire complété – **directement avec votre règlement** – au centre des impôts dont vous relevez (adresses accessibles ici : [Contact et prise de rendez-vous | impots.gouv.fr](#)).

NB pour vous aider à remplir votre formulaire, reportez-vous à la notice ici : [Notice formulaire n° 2070](#)

**Pour les paroisses non soumises à l'impôt sur les sociétés :**

- remplir simplement vos coordonnées et le cadre concernant **le montant cumulé des dons reçus** en 2025 ainsi que **le nombre de reçus fiscaux édités** en haut du formulaire [n° 2070-SD](#) (voir ci-dessous) ;
- **barrer** le reste du formulaire de « **NÉANT** » ;
- avant de **l'envoyer au centre des impôts** dont vous relevez (adresses accessibles ici : [Contact et prise de rendez-vous | impots.gouv.fr](#)).

#### CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONN (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

## Comptes bancaires – mise à jour régulière des informations client

Les établissements bancaires mettent régulièrement à jour les informations de leurs clients, conformément à l'article R.561-12 du Code monétaire et financier. Cette obligation légale s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Il est donc conseillé de conserver une copie des documents et informations transmis, ces demandes pouvant revenir périodiquement.

- **Statut juridique** : Pour rappel, les paroisses ou les consistoires de l'UEPAL ne sont pas des associations : ils relèvent du statut d'établissements publics des cultes reconnus d'Alsace-Lorraine. Ce statut peut être justifié par un avis de situation INSEE, disponible ici : <https://avis-situation-sirene.insee.fr/> et par les décrets délimitant les paroisses et consistoires : [décret de 2022 pour l'EPCAAAL](#) et [décret de 2024 pour l'EPRAL](#).
- **Représentant légal** : le représentant légal est la personne qui préside le conseil presbytéral ou le conseil consistorial. Le procès-verbal des élections du bureau de paroisse tient lieu de justificatif.

## Annonces

### Rencontre de la Dynamique Jeunesse

Invitation à la prochaine rencontre de la Dynamique Jeunesse, qui se tiendra **le vendredi 12 juin, de 15h à 21h**, en l'**église Saint-Jean de la Montagne Verte** (7 rue d'Ernolsheim, 67200 Strasbourg).

Cette rencontre sera une belle occasion de se retrouver, d'échanger sur les projets jeunesse et de continuer à faire vivre une dynamique commune entre les différentes structures.

Temps de réflexion et de partage autour d'une thématique centrale : **le bénévolat dans les activités jeunesse** :

- Comment susciter et encourager l'engagement bénévole ?
- Comment valoriser le bénévolat ?
- Comment accompagner et former les bénévoles ?

Un **repas sera offert** par la Dynamique Jeunesse, pour prolonger les échanges dans un cadre convivial.

Les modalités d'inscription à venir (repas et rencontre).

### Appel d'urgence Liban

L'Action Chrétienne en Orient, avec le soutien de l'UEPAL, poursuit l'appel d'urgence « Liban » en soutien aux initiatives des Églises protestantes en faveur des déplacés.

L'ACO a déjà pu envoyer 25 000 € en partie sur ses fonds propres, en partie sur les dons reçus à la suite de cet appel.

L'appel est toujours d'actualité : <https://action-chretienne-orient.fr/appel-durgence-liban-mars-2026/>

### Positions luthériennes

[Retrouvez le sommaire de la dernière parution en ligne](#)

*Pour obtenir ce numéro ou s'abonner :*

*M. le Professeur Matthieu Arnold, rédacteur en chef : [matthieu.arnold@unistra.fr](mailto:matthieu.arnold@unistra.fr)*

Désormais il est possible de s'abonner en ligne à *Positions luthériennes* sur le site de la boutique de la Société évangélique luthérienne de mission : <https://www.payasso.fr/societe-evangelique-lutherienne-de-mission/boutique>